

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article4709>

Au journal officiel du 16 mai 2014

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: vendredi 16 mai 2014

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Désignation de sites Natura 2000 / Extension et adaptation aux îles Wallis et Futuna de dispositions du code de commerce

[1]

Environnement, développement durable

- Arrêté du 6 mai 2014 [portant désignation du site Natura 2000 estuaire de la Loire \(zone spéciale de conservation\)](#) NOR : DEVL1328636A
 - Arrêté du 6 mai 2014 [portant désignation du site Natura 2000 Marais poitevin \(zone spéciale de conservation\)](#) NOR : DEVL1328651A
 - Arrêté du 6 mai 2014 [portant désignation du site Natura 2000 marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts \(zone spéciale de conservation\)](#) NOR : DEVL1328650A
-

Outre-mer

- Ordonnance n° 2014-487 du 15 mai 2014 [portant extension et adaptation aux îles Wallis et Futuna de dispositions du code de commerce](#) NOR : ERNC1403620R
- Rapport au Président de la République [relatif à l'ordonnance n° 2014-487 du 15 mai 2014 portant extension et adaptation aux îles Wallis et Futuna de dispositions du code de commerce](#) NOR : ERNC1403620P

[L'intégralité du JORF n°0113 du 16 mai 2014](#)



[1] Photo : © Kret